

# Face à l'islamisme, sommes-nous devenus lâches ?





**Frappés au cœur.** Emmanuel Macron rend hommage, le 8 octobre, dans la cour de la Préfecture de police de Paris, aux quatre victimes de Mickael Harpon.

## **Choc.** L'attentat de la préfecture de police de Paris marque un tournant dans le terrorisme islamiste. Plus de quatre ans après « Charlie », enquête sur un déni fatal.

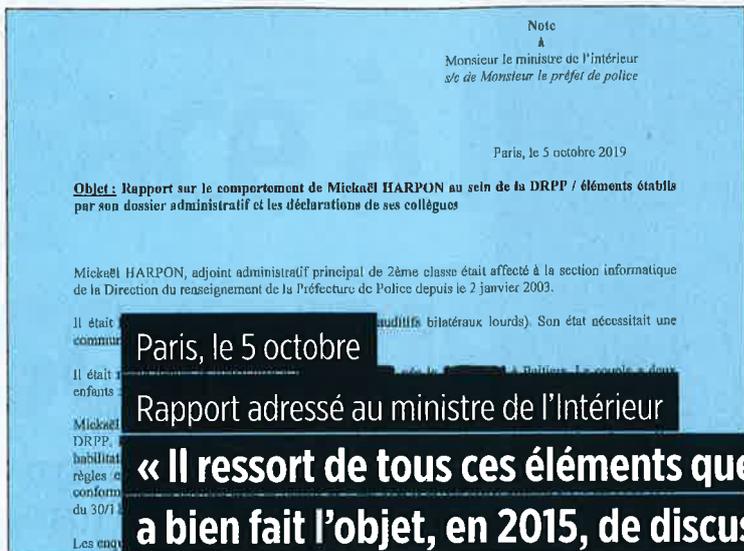
PAR NICOLAS BASTUCK ET CLÉMENT PÉTREULT

**L**e ministre de l'Intérieur l'assure: il s'agit d'un « *dysfonctionnement* », pas d'un « *scandale d'Etat* ». Le petit jeu d'analyse sémantique auquel se prête Christophe Castaner apparaît bien dérisoire au regard de la gravité des faits et de leur terrible bilan: quatre policiers mortellement poignardés par un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, jeudi 3 octobre, à la Direction du renseignement de la préfecture de police de Paris, le saint des saints de la lutte contre l'islamisme radical. « *Cette attaque au cœur même de l'institution est un cataclysme pour toute la communauté du renseignement* », se désole le député Eric Diard (LR), auteur d'un rapport sur les services de l'Etat face à la radicalisation islamiste.

Au-delà même de la « *communauté du renseignement* », c'est toute la classe politique qui est interpellée. A force de tergiverser, de tourner autour du pot, de repousser le moment où il faudra attaquer le sujet de front, de craindre le sempiternel procès en « islamophobie », le réel fait, à nouveau, violemment effraction: cet attentat n'est pas la défaillance de quelques haut gradés mais celle de tout un appareil d'Etat, à qui la nation demande des comptes. Une nouvelle fois.

Il y a quelques semaines, dans ces colonnes, Riss, l'un des rescapés de *Charlie Hebdo*, avait laissé éclater sa colère (voir *Le Point* n° 2456). Le dessinateur, qui n'en finit plus de panser ses blessures, ■■■

LUDOVIC MARIN/AFP



**Hors champ.** Détectée par ses collègues, la radicalisation de Mickaël Harpon, informaticien de 45 ans, n'avait pas été signalée.

**« Il ressort de tous ces éléments que M. Harpon a bien fait l'objet, en 2015, de discussions entre membres de son service sur une éventuelle radicalisation. »**

■ ■ ■ fustigeait l'immense lâcheté qui a conduit au pire, l'aveuglement coupable des « délateurs de l'islamophobie », des « adeptes de la laïcité apaisée ». « Ceux-là ne demandent jamais aux plus fanatiques de s'apaiser, ça non », se désolait le directeur de Charlie, nouveau chantre d'une démocratie combattante. Mohamed Sifaoui ne dit rien d'autre lorsqu'il récuse les « approches psychologisantes » du terrorisme (lire p. 48). Pour ce spécialiste des Frères musulmans, la radicalité ne se limite pas à l'action violente, c'est tout un substrat idéologique qu'on laisse prospérer et qui sape les valeurs républicaines. Pour Sifaoui, la radicalité se nourrit « des discours victimaires de fracture nationale, d'une fiction entre le "nous musulmans" et le "eux français". Ce sont aussi des théories conspirationnistes qui diabolisent les institutions de la République, rabaisent les valeurs démocratiques, la laïcité, l'égalité homme-femme... Ce dénigrement continu des valeurs occidentales concourt à armer et conforter intellectuellement le terrorisme et son monde ». Or, « dès que ça jappe un peu, on s'éloigne », déplore Riss.

Les lignes bougent. Lentement. Dans son discours prononcé mardi matin dans la cour de la Préfecture de police (PP) pour les funérailles des quatre victimes, le président de



la République a promis un « combat sans relâche face au terrorisme », appelant « la nation tout entière à se mobiliser » face à « l'hydre islamiste ». « Nous mènerons toujours le combat, et, à la fin, nous l'emporterons car nous avons cette force d'âme », promet Emmanuel Macron. Riss aurait-il été entendu, lui qui enjoignait l'exécutif à « dire les choses clairement, à la de Gaulle », pour que « l'on sache enfin dans quel pays on vit » ? Jean-Pierre Chevènement inspirerait-il le président, qui fut l'un de ses épigones dans sa jeunesse ? « L'islamisme radical ne suscite pas seulement des émules : il traumatise toute une so-

**Carnage.** Mickaël Harpon a été abattu par un jeune policier stagiaire, qui a tiré après plusieurs sommations en voyant le tueur se diriger vers lui armé d'un couteau.

ciété et peut nourrir le ressentiment », constate dans *Le Point* l'ancien ministre de l'Intérieur (lire p. 56).

Trahis par l'un des leurs : c'est le scénario catastrophe que redoutaient la communauté du renseignement et les forces de police engagées dans le combat antiterroriste en France. Avec l'attentat de la PP, toute la doctrine sur la radicalisation s'effondre, créant des doutes mortifères. L'enquête menée par le parquet antiterroriste de Paris va devoir répondre à des questions hautement anxiogènes pour les services de police, alors que la capacité du pouvoir à endiguer la menace terroriste est à nouveau mise à mal.

**Sous les radars.** L'informaticien Mickaël Harpon, qui avait conservé les informations confidentielles auxquelles il avait accès, a-t-il pu compromettre certaines enquêtes en cours ? A-t-il transmis des informations susceptibles de mettre ses collègues en danger ? Comment un individu qui présentait des signaux faibles de radicalisation (sa conversion à l'islam après son mariage, son refus de serrer la main aux femmes) mais aussi des signaux forts (la justification des attentats perpétrés en 2015 contre *Charlie Hebdo*) a-t-il pu passer sous les radars ?

Charlie, Montrouge, l'Hyper-Cacher, le Bataclan, Magnanville, Nice, Saint-Etienne-du-Rouvray, Trèbes et, aujourd'hui, la Préfecture... La question est à nouveau posée : la culture du déni aurait-elle prospéré au cœur même des instances chargées de combattre le terrorisme islamique et ses ramifications ? Le doute mine les rangs des forces de police. Le drame à peine survenu, l'exécutif n'a pas manqué d'ouvrir le parapluie : « Aucun signe n'est apparu dans le dossier administratif de l'intéressé laissant entendre qu'il pouvait être radicalisé », déclare le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, dimanche 6 octobre, trois jours après les faits. « Dans le dossier de l'auteur de l'attentat, il n'y avait aucune trace, aucun signalement », récidive-t-il le lendemain, ajoutant qu'il ne se sent pas « personnelle. ■ ■ ■

ment responsable». Le dossier de l'auteur était vide... et c'est bien là le problème!

Le président de la République devra-t-il, comme le lui a conseillé le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, Christian Jacob, «s'interroger sur les qualités et les compétences de M. Castaner»? Les funérailles des quatre victimes célébrées, la petite musique de la demande de démission réapparaît et plane sur l'enquête. Entre amateurisme et cynisme, on hésite. Car des indices, des signaux, des alertes, ce n'est pas ce qui manquait à la préfecture de police de Paris, cet «Etat dans l'Etat» qui ne rend de comptes qu'au ministre. Un rapport sur «le comportement de Mickaël Harpon au sein de la DRPP» signé Françoise Bilancini, directrice du renseignement de la PP, en dresse l'inventaire. Le document est arrivé samedi sur le bureau du locataire de la Place Beauvau, deux jours après le drame. On y apprend d'abord que cet adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe, «habilité au niveau secret-défense» et souffrant de troubles auditifs bilatéraux lourds, s'était, en 2010, montré violent envers celle qui allait devenir son épouse. Il fut poursuivi pour violences aggravées... mais dispensé de peine. «Ces agissements n'avaient pas été considérés, à l'époque, comme étant suffisants



«Ceux-là [“les délateurs de l'islamophobie”, les “adeptes de la laïcité apaisée”] ne demandent jamais aux plus fanatiques de s'apaiser, ça non.»

Riss Directeur de *Charlie Hebdo*, auteur de «Une minute quarante-neuf secondes» (*Actes Sud/Charlie Hebdo*)

pour motiver un retrait ou un non-renouvellement d'habilitation», écrit Françoise Bilancini. Cette affaire pénale a pourtant été portée au dossier de Mickaël Harpon, de même que sa conversion à l'islam et son observance du ramadan, après son mariage avec la même femme, de culture musulmane, en 2014.

Il a fallu quatre morts pour que la DRPP apprenne, dans le cadre d'une «discussion informelle», que plusieurs collègues de Mickaël Harpon avaient «noté des signes de radicalisation». Un policier avait eu notamment «une vive querelle avec lui, en 2015, en l'entendant dire “c'est bien fait”» après l'attentat contre *Charlie Hebdo*. Un autre a «informé verbalement», en juillet 2015, un major du service de la sous-direction de la sécurité intérieure du fait qu'il refusait désormais de serrer la main aux femmes de son service.

Les deux policiers ont livré ces éléments à leur chef de section. Celui-ci «est revenu fin août-début septembre 2015 vers le major (...) pour lui dire qu'il n'y avait pas de sujet avec M. Harpon et qu'il gérait à son niveau», écrit la DRPP.

**Fiché S pour moins que ça.**

Pourtant, «il y avait matière à entreprendre une procédure disciplinaire ou à demander un retrait de l'habilitation de l'intéressé», soupire le député Eric Diard. Sa conversion, sa réaction après l'attentat, son refus d'embrasser les filles de son service... Ces signes auraient-ils dû inquiéter la hiérarchie? «Ah ça oui, carrément! bondit le Dr Serge Hefez\*, qui suit depuis quatre ans des adolescents suspectés de radicalisation. Des gens sont fichés S pour beaucoup moins que ça.»

Pour Gilles Clavreul, ancien conseiller pour les affaires intérieures du président de la République, «cet attentat au cœur de la préfecture remet totalement en question la doctrine du renseignement, qui ne s'intéresse qu'au haut du spectre, c'est-à-dire aux comportements violents et visiblement radicaux. Nous en sommes à la préhistoire de ce qu'il faudrait mettre en place pour enrayer la spirale infernale de l'acceptation des discours intolérants et réfractaires». «Que dans le bastion de l'antiterrorisme et de la sécurité intérieure on ne réagisse pas à des propos tels que ceux que Harpon a tenus sur *Charlie Hebdo* en dit long sur l'approche de la radicalisation», commente Hugo Micheron, chercheur et spécialiste du djihadisme. Pour cet universitaire, il y a une «incapacité systémique», de la part de la haute hiérarchie, à penser

**Ce que disait le directeur de la police... en 2018**

«Pas de menace prégnante» déclarait en 2018 le directeur de la police. Auditionné en décembre par la commission parlementaire sur l'Etat face à la radicalisation, Eric Morvan, directeur général de la police nationale, avançait que le mode d'organisation et la culture de l'institution policière constituaient un rempart efficace: «Il y a un mécanisme assez protecteur. Comme la police nationale implique un travail d'équipe, on a aussi des alertes qui nous viennent des collègues, à bon ou à mauvais escient», déclarait-il devant les députés. «S'agissant de la radicalisation islamiste, nous ne souffrons pas d'une menace particulièrement prégnante. Parmi les 150 000 agents de la police nationale, nous n'avons que 28 dossiers ouverts, ce qui n'est pas significa-

tif. Les investigations menées par les différentes directions peuvent aboutir à des situations qui sont bien loin de la radicalisation.» Les usages en vigueur, quant au traitement de ces cas radicalisés, laissent songeur: «On a beaucoup de cas de fonctionnaires qui sont presque en souffrance, à partir du moment où ils font ce constat de l'incompatibilité entre leurs fonctions et leur pratique religieuse», expliquait Brigitte Jullien, directrice de l'Inspection générale de la police nationale, devant cette même commission, auditionnée à huis clos. «Souvent, le simple rappel du devoir du respect des principes de neutralité et de laïcité suffisent à faire rentrer dans le rang des personnels qui se radicalisent, ou à les faire démissionner», assurait-elle. On sait ce qu'il est advenu... ■

JULIEN FAURE/LE POINT

■■■ ces questions: «Si l'on s'en tient aux signes, on manque l'essentiel. Il faut regarder ailleurs: les comportements misogynes, les liens avec la mouvance salafiste, etc.»

Pourquoi des spécialistes de la radicalisation islamiste et du terrorisme sont-ils restés immobiles face à ces signaux évidents? Peur? Dénier? Indulgence coupable à l'égard d'un fonctionnaire handicapé? «Quand j'entends des collègues proches de Mickaël Harpon dire qu'ils n'ont pas voulu mettre par écrit ce qu'ils avaient constaté ou entendu, je suis horrifié», confie Philippe Capon, secrétaire général de l'Unsa Police. Il s'est développé dans l'institution une phobie du racisme, la hantise de passer pour xénophobe. Des plateformes de signalement ont été mises en place contre les discriminations, des circulaires ont été passées et aujourd'hui, tout se mélange. Pour ce syndicaliste, il subsiste une part d'angélisme au ministère de l'Intérieur, où l'on rechigne à traiter certaines situations: «On ne permet pas aux collègues qui pourraient dénoncer des comportements radicaux ou suspects de le faire avec sérénité. Ils nous disent: "On va me faire écrire, on va me dire que je suis raciste et je vais devoir encore m'expliquer." A l'arrivée, ils finissent par se convaincre que le mieux est encore de se taire. Je garde en mé-



## « Il y avait matière à entreprendre une procédure disciplinaire ou à demander un retrait de l'habilitation de l'intéressé. »

**Eric Diard** Député LR, auteur du rapport sur les services de l'Etat face à la radicalisation islamiste

moire le témoignage d'un de nos collègues qui avait un doute sur le comportement prosélyte d'un jeune gardien de la paix, à sa sortie d'école. Il a fait un signalement, l'intéressé a pris un avocat et tout le monde a fini par se coucher.»

**Tabou.** «Les policiers se sentent pris dans une injonction paradoxale quand on leur demande à la fois de lutter contre le racisme au sein de l'institution et d'alerter la hiérarchie sur les signes de radicalisation qu'ils pourraient rencontrer, y compris au sein de leur institution», analyse le psychiatre Serge Hefez. Il n'y a pas que les policiers: les éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse, les enseignants, les surveillants pénitentiaires sont pris dans la même difficulté.»

C'est peu dire que l'attentat de la Préfecture inquiète tous les corps à qui sont confiées des missions ré-

galiennes. D'autant que les décrets d'application de la loi permettant de mettre en place le «rétrocriblage» (des enquêtes administratives sur les agents déjà en fonction avant 2017) se font toujours attendre. Il n'y a pas que la police et l'armée (lire encadré ci-dessous): l'administration pénitentiaire suscite aussi de grandes inquiétudes. Les prisons constituent un haut lieu de radicalisation pour les détenus de droit commun... et quelques agents. «La présence de surveillants suspectés de radicalisation n'est pas un fantasme, mais une réalité concrète, tout comme le risque d'ingérence qui l'accompagne. Entre 30 et 35 cas d'agents que l'on savait évoluer dans des mouvances religieuses rigoristes ont été repérés mais l'administration se montre taiseuse», affirme Wilfried Fonk, secrétaire national de l'Ufap-Unsa Justice, qui ■■■

## Une dizaine de militaires dans les rangs de Daech

La radicalisation d'un militaire est le cauchemar des services de renseignement. Le ministère des Armées estime être touché «de manière très limitée» mais reconnaît que «la Défense n'est pas exempte d'individus qui prennent la voie de l'extrémisme religieux». «Au sein de l'Etat, les armées sont les plus étanches à la radicalisation», assure de son côté le député Eric Diard (LR), auteur avec Eric Poulliat (LREM) d'un rapport d'information en juin. «L'institution militaire ne laisse que peu de place à des comportements incompatibles avec les valeurs républicaines», expliquent les députés. Selon la Direction du renseignement et de la sécurité de la défense (DRSD), le niveau de la menace est «faible» et la principale forme de radicalisation dans

les armées est le fait de «l'islam djihadiste sunnite». Dans l'armée de terre, quelques dizaines de signalements liés à l'islam radical mais aussi à l'ultra-droite ont été traités. Dans la marine, la radicalisation serait plus faible. Et dans l'armée de l'air enfin, «il y a eu quelques situations plus inquiétantes sur des bases», selon Eric Diard. Partout dans les armées, des dispositifs ont été mis en place afin de faciliter «la détection précoce» des cas suspects, notamment au travers d'un «maillage humain» et d'officiers en lien direct avec la DRSD. Voilà pour la théorie. Mais la réalité n'est pas aussi rassurante. «Il serait difficile de détecter un islamiste raisonnablement discret», reconnaissait ainsi fin 2015 le chef du renseignement mili-

taire allemand, Christof Gramm, évoquant le «risque que l'armée de terre allemande soit utilisée comme camp d'entraînement par les islamistes radicaux». «Si un djihadiste passe trois ans dans les armées sans commettre le moindre écart, nous ne le détecterons pas: nous devons intégrer ce risque», confirme Eric Poulliat. Lorsque les militaires suspectés quittent le service, la DRSD transmet leur dossier à la Direction générale de la sécurité intérieure, mais il est souvent difficile de les suivre. Une dizaine d'anciens militaires français auraient ainsi rejoint les rangs de l'Etat islamique, dont un ancien membre des forces spéciales ayant effectué le stage Rapas (recherche aéroportée et actions spéciales) qui a fait de lui un expert du combat, du sabotage et de la survie ■ **GUERRIC PONCET**

KHANH RENAUD POUR « LE POINT »

■■■ dit vouloir « briser un tabou ». « Il nous est arrivé de faire des signalements, mais, pour attirer l'attention du chef, il a fallu attendre le délit ou la faute professionnelle. »

Faute de doctrine concrète, l'encadrement bricole. « On éloigne les agents suspects de la population pénale, on évite de les mettre en responsabilité tout en restant dans le non-dit. » Pour ce syndicaliste de la pénitentiaire, la peur de l'anathème, d'un procès en « islamophobie » limite les signalements. « Il va falloir dépassionner les débats et se parler sérieusement, milite-t-il. Les cas de surveillants qui refusent de serrer la main aux femmes ou qui lisent le Coran au mirador ne sont pas rares. Certains réseaux radicaux rêvent de développer une forme d'entrisme au niveau de l'administration. » Des situations inquiètent, comme cet agent pénitentiaire identifié comme appartenant à la mouvance tabligh, aujourd'hui premier surveillant dans un établissement pénitentiaire et disposant d'un accès à l'ensemble des coordonnées des personnels de son établissement...

**Surveillant de prison.** « Ce que nous redoutons le plus, c'est qu'un surveillant radicalisé puisse aider un détenu à commettre une attaque de plus grande envergure », souligne Emmanuel Baudin, secrétaire général du syndicat FO Pénitentiaire (majoritaire). Délégué régional FO à Toulouse, Grégory Jalade témoigne : « Après l'attentat de Trèbes, deux surveillants de la maison d'arrêt de Toulouse-Seysses, de la même famille et soupçonnés d'être radicalisés, ont été transférés vers d'autres établissements. On n'a jamais eu les détails, l'administration a refusé de nous les communiquer. Ce que l'on sait, c'est que l'un d'eux doit arriver très prochainement au centre de semi-liberté de Toulouse et que les collègues de cet établissement refusent de travailler avec lui. » Cruelle ironie : au cours de leur formation à l'Enap, les élèves surveillants suivent un module censé leur apprendre à évaluer le niveau de radicalisation... des détenus dont ils assurent la garde ■

\* Auteur avec Dounia Bouzar de « Je rêvais d'un autre monde. L'adolescence sous l'emprise de Daesh » (Livre de poche).



## Ils prêchent à la mosquée fréquentée par le tueur

**Influence.** Mickaël Harpon se rendait matin et soir à la mosquée de la Fauconnière, à Gonesse. Profil des imams qui y officient.

PAR ZINEB EL RHAZOUÏ\*



C'est là que le terroriste islamiste Mickaël Harpon, qui a poignardé à mort quatre policiers à la préfecture de Paris, se rendait depuis cinq ans, matin et soir, selon un communiqué de la mosquée de la Fauconnière, à Gonesse (Val-d'Oise), sans que cela inquiète les services du renseignement où il travaillait. Pourtant, il suffit de regarder de plus près pour retrouver, parmi les prédicateurs vedettes de la mosquée de la Fauconnière, les deux principales obédiences de l'islamisme : les Frères musulmans et le salafisme.

**Hassan el-Houari**

L'imam de la mosquée de Gonesse est d'origine marocaine, ancien imam de Gousainville, professeur de théologie à l'Institut européen des sciences humaines (IESH), à Saint-Denis, où il est actuellement doctorant en collaboration avec l'université Zitouna, en Tunisie. L'IESH de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), centre de formation des imams affilié à l'Union des organisations islamistes de France (UOIF), avait prêté ses locaux le 25 mai à un « dîner de gala », dont l'objectif était de financer une école théologique à Nouakchott, fermée par les autorités mauritaniennes pour liens avec le terrorisme. Hassan el-Houari est également président de la Commission financière du conseil théologique musulman de France, instance théologique de l'UOIF. Dans sa mosquée de Gonesse, il diffuse la pensée d'Ibn Taymiyya, référence idéologique du djihadisme.

ELODIE GREGOIRE POUR « LE POINT » - XAVIER FRERE/MAXPPP